

Un site d'activités de tous les enjeux

GRANDSON Les orientations du Plan d'affectation cantonal (PAC) La Poissine ont été présentées mardi à la Salle des Quais.

PAR **ROBIN BADOUX**



Le projet permettra aux entreprises présentes sur le site de s'étendre. KEYSTONE/VALENTIN FLAURAUD

Economie, emplois, industrie, biodiversité, mobilité, paysage. Peu d'endroits regroupent autant d'enjeux que le site de La Poissine, sur le territoire grandsonnois. Accessible tant par le rail que par l'autoroute, la zone, considérée comme un site stratégique de développement d'activité (SSDA) à l'échelle du canton, est la cible depuis plusieurs années de plusieurs plans d'affectation. Les buts: optimiser l'utilisation de cette zone d'activités, permettre aux entreprises de s'étendre et à d'autres de s'y délocaliser, libérant ainsi des espaces dans les centres urbains pour la population. Lancé en 2007, d'abord piloté par la commune de Grandson, le projet s'est enlisé au fil des ans. Après avoir récolté une avalanche d'oppositions lors de sa mise à l'enquête (71, dont 14 de la part des propriétaires fonciers), le plan d'affectation

PA 2021 est passé entre les mains du Canton, qui a donc décidé de lancer le PAC La Poissine. Celui-ci a été présenté au public mardi 27 octobre. Il s'agissait en effet de rappeler l'historique, les enjeux et le cadre de ce projet dont l'aboutissement devra attendre au moins la fin de la décennie.

Un périmètre établi

Organisée par l'Etat de Vaud, la Commune de Grandson et le Syndicat d'améliorations foncières (SAF) de La Poissine, la soirée avait pour objectif de poser les bases et de partager les orientations pour la suite de la procédure. Même s'il a été précisé d'entrée de jeu que ces orientations ne sont pas définitives: «Nous avons retenu une variante, mais il reste de nombreuses questions et les choses peuvent encore évoluer», prévient ainsi Sébastien Joubert, du bureau Urbaplan, pilote du groupement des



“Ce sont surtout les à-côtés qui ne sont pas figés.”

ANTONIO VIALATTE
SYNDIC DE GRANDSON ET PRÉSIDENT DU SYNDICAT D'AMÉLIORATIONS FONCIÈRES

mandataires. «Il était important pour le Canton de montrer l'avancée des démarches en cours en lien avec les différentes politiques cantonales. Un cadre et un périmètre du plan d'affectation ont été établis et ne devraient en principe pas changer. Ce sont surtout les à-côtés qui ne sont pas figés», précise Antonio Vialatte, syndic de Grandson et président du SAF. Ainsi, le périmètre retenu

tente un usage raisonné de l'espace à disposition. Plutôt que d'étendre la zone d'activité en direction de Grandson le long des voies CFF, le PAC s'étend vers le nord, passant au-delà de la route cantonale, cela afin de renforcer la protection de l'environnement et des abords de l'Arnon. Les zones d'activités économiques pourraient ainsi s'étendre, à partir du bâti déjà existant, jusqu'au bord de la route cantonale, évitant au passage de supprimer de bonnes zones agricoles à l'ouest. Si certaines orientations sont établies, comme les accès routiers, des zones d'ombre demeurent, par exemple concernant les axes de mobilité douce ou les moyens de limiter les nuisances pour les riverains, soit l'EMS Bru, le camping Les Pins et le hameau voisin de la Poissine.

L'environnement en ligne de mire

Une large part de la présentation était dédiée aux enjeux environnementaux entourant le PAC. «L'Etat veille à une utilisation idéale du territoire. Ici, il est notamment important de permettre la conservation des espèces protégées, comme les hirondelles des rivages ou des batraciens, et du couloir biologique de l'Arnon», assure Philippe Veuve, de la Direction générale de l'environnement. Ainsi, plusieurs zones de protection de la nature et du paysage sont prévues, tandis qu'il reste à élaborer l'arborisation et l'intégration paysagère des constructions, par exemple.

Un chemin encore long

A noter qu'il reste encore du



Un large public était présent à la présentation. ZSOLT SARKOZY

temps pour peaufiner les détails. L'examen préalable du PAC devrait se faire début 2027, tandis que la mise à l'enquête publique se ferait fin 2027, voire début 2028 avant l'exécution des travaux potentiellement en 2029. Bref, la séance de ce mardi arrive tôt dans l'agenda du Canton. Une manière d'anticiper les potentielles oppositions. «Cela permet de ne pas arriver l'année prochaine, à l'enquête publique sans jamais avoir parlé du PAC», décrit Antonio Vialatte. Il faut présenter les enjeux, mais aussi les intérêts pour les propriétaires fonciers, car ce sont eux qui investiront pour le développement des infrastructures.»

A ce titre, l'entreprise Cand-Landi, déjà implantée sur le site de La Poissine et qui s'est développée récemment en direction de Bonvillars, se dit sa-

tisfaite de la présentation. «Nous sommes convaincus car nous sommes bien intégrés», réagit Xavier Prudhomme, directeur général. L'objectif, en ce qui concerne Cand-Landi, est de développer la valorisation des matériaux de construction en lien avec l'économie circulaire. Du côté de la mobilité, l'accès par le train représente une vraie valeur ajoutée, notamment en lien avec la réduction des émissions de CO₂. Ce projet permettra de poursuivre le développement du pôle d'écologie industrielle entamé sur la commune de Bonvillars et sur le site de La Poissine.»

Deux séances thématiques sont prévues à la Salle du Conseil communal à Grandson: 12 novembre, 18h30: Nature, paysage, sécurité et nuisances 24 novembre, 18h30: Accès, mobilité multimodale et équipements collectifs. Inscription: www.grandson.ch



Le périmètre actuellement retenu s'étend vers le nord au delà de la route cantonale (en rouge). En jaune, le périmètre ancien PA 2021.

DFTS - DCTL

PUBLICITÉ

WIFX, VOTRE OPÉRATEUR RÉGIONAL !

PARTENAIRE DE VOTRE SUCCÈS DEPUIS 20 ANS.

Optimisez votre budget. Solutions Internet et téléphonie adaptées à vos besoins. Demandez une offre sans engagement.

WIFX
wifx.net
info@wifx.net
024 550 01 70
Avenue des Sciences 2
1400 Yverdon-les-Bains

PUBLICITÉ

MCR-e artisan du solaire

Ensemble, faisons rayonner le Nord Vaudois !

Chez MCR-e, nous faisons du solaire une expérience simple, accessible et transparente.

Avec vous, à chaque étape 😊

Demandez votre devis gratuit sans tarder
024 552 09 00 - www.mcr-e.ch